



GRILLE TARIFAIRE 2025

CONTRIBUTIONS O.M.

Type de déchets	Collectivité	Montant
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS		
Ordures Ménagères	Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac	729 818.98 €
	Communauté de Communes Terres d'Apcher Margeride Aubrac	1 573 902.55 €

REDEVANCE SPÉCIALE

Type de déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs (TTC)
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS		
Professionnels	Conventionnement obligatoire	0.032 / litre
Aire de la Lozère	Forfait	9 039.70 €
Aire de l'Aubrac	Forfait	4 200.00 €

DÉCHETS DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIES

Type de déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs (TTC)
DÉCHETS NON DANGEREUX		
Cartons	Limité à 3 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Métaux	Limité à 3 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Mobilier	Limité à 3 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Bios non traité	Limité à 3 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Bois traité	Limité à 3 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site	10,80 / m ³
Déchets verts	Limité à 3 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site	7,00 / m ³
Tout Venant	Limité à 3 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site	20,30 / m ³
Gravats	Limité à 2 m ³ / semaine Au-delà, benne sur site ou dépôt direct en CET III	8,00 / m ³
Type de déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs (TTC)
DÉCHETS DANGEREUX		
DEEE	Limité à 5 unités / semaine	Gratuit
Ampoules et néons	Pas de limitation	Gratuit
Batteries, piles et accumulateurs		Gratuit
Huiles alimentaires		Gratuit
Huiles de vidange		Gratuit
Pâteux		2,00 / kg
Solvants	Limité à 10 kg / semaine	2,00 / kg
Acides et bases		2,00 / kg
Phytosanitaires		2,00 / kg
Autres toxiques		2,00 / kg
Emballages souillés		2,00 / kg
Aérosols		2,00 / kg
Filtres à huile		2,00 / kg